

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 30 MARS 2021 A 18 HEURES 00 – ISOLA VILLAGE
Compte-rendu d’affichage au public

Présents : Mme AGNELLI Mylène, Mrs ALENGRIN Pierre, BOLLIE Pierre, BASTANTI Pierre-Pascal, BIHOUE Guy, AGNELLI Sandrine, BOVAS Julien, Mmes CHAMBETTAZ Nobilia, Mrs GEORGE Éric, LANINI Pascal, Mme LECA Nancy, Mr MELAN Christophe, Mr OLIVIER François

Pouvoirs : Mme CLARY Elise à Monsieur ALENGRIN Pierre

Absent excusé : Mr CHAMBETTAZ Stéphane

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 JANVIER 2021

Le compte rendu de la séance du 29 janvier 2021 est approuvé à l’unanimité.

2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE MADAME LA TRESORIERE – BUDGET PRINCIPAL

Conforme au compte administratif.

APPROUVE à l’unanimité

3. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE MADAME LA TRESORIERE – BUDGET ELECTRICITE

Conforme au compte administratif

APPROUVE à l’unanimité

4. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE MADAME LA TRESORIERE – BUDGET CAMPING

Conforme au compte administratif

APPROUVE à l’unanimité

5. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur Guy BIHOUE, adjoint délégué aux finances, a pris la présidence pour présenter le compte administratif 2020 et Madame le Maire est sortie de la salle.

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses 2020	5 021 478.35	4 938 168.00	9 959 646.35
Recettes 2020	3 662 436.52	5 529 294.11	9 191 730.63
Résultat Exercice 2020	- 1 359 041.83	591 126.11	767 915.72
Résultat Antérieur reporté	402 603.71	1 677 540.00	2 080 143.71
Résultat de clôture 2020	- 956 438.12	2 268 666.11	1 312 227.99

APPROUVE à l’unanimité des membres présents moins un, considérant que Madame le Maire est sortie de la salle et n’a pas pris part au vote.

6. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET ELECTRICITE

Monsieur Guy BIHOUE, Adjoint délégué aux finances, a pris la présidence pour présenter le compte administratif 2020 et Madame le Maire est sortie de la salle.

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses 2020	154 122.14	370 682.65	524 804.79
Recettes 2020	169 455.39	1 446 558.51	1 616 013.90
Résultat Exercice 2020	15 333.25	1 075 875.86	1 091 209.11
Résultat Antérieur reporté	197 081.67	121 895.93	318 977.60
Résultat de clôture 2020	212 414.92	1 197 771.79	1 410 186.71

APPROUVE à l'unanimité des membres présents moins un, considérant que Madame le Maire est sortie de la salle et n'a pas pris part au vote.

7. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE CAMPING

Monsieur Guy BIHOUE, Adjoint délégué aux Finances, a pris la présidence pour présenter le compte administratif 2020 et Madame le Maire est sortie de la salle.

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses 2020		30 293.32	30 293.32
Recettes 2020	7 358.24	2 500.00	9 858.24
Résultat Exercice 2020	7 358.24	- 27 793.32	20 435.08
Résultat Antérieur reporté	- 119.01	32 806.68	32 687.67
Résultat de clôture 2020	7 239.23	5 013.36	12 252.59

APPROUVE à l'unanimité des membres présents moins un, considérant que Madame le maire est sortie de la salle et n'a pas pris part au vote.

8. APPROBATION DES TAUX D'IMPOSITION – TAXES FONCIERES BATI ET NON BATI

- Taxe foncière (bâti) : 23.29 %
- Taxe foncière (non bâti) : 20.00 %

Conformément à la Loi des finances 2021, pour compenser la baisse du produit de la taxe d'habitation, les communes se voient transférer le taux départemental de la taxe sur le foncier bâti : soit 10.62 % (taux départemental) + 12.67 % (taux communal).

Le taux du foncier sur le bâti évolue donc sans effet sur les ménages.

APPROUVE à l'unanimité

9. AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET PRINCIPAL

Affectation en investissement : 1 488 760,65 €

Affectation en fonctionnement : 779 905,46 €

APPROUVE à l'unanimité

10. AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET ELECTRICITE

Affectation en investissement : 0,00 €

Affectation en exploitation : 1 197 771, 79 €

APPROUVE à l'unanimité

11. AFFECTATION DU RESULTAT – BUDGET ANNEXE CAMPING

Affectation en investissement : 0,00 €

Affectation en exploitation : 5 013,36 €

APPROUVE à l'unanimité

12. REVERSEMENT DE L'EXCEDENT DU BUDGET ELECTRICITE

Le Conseil Municipal décide de reverser 1 125 000 € d'excédent de fonctionnement du budget M4 électricité de la commune à la section de fonctionnement du budget général M14 de la commune.

ADOPTÉ à l'unanimité

13. VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE AU BUDGET ANNEXE CAMPING

Le conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 33 000 euros de la section de fonctionnement du budget général M14 à la section d'exploitation du budget M4 « Camping ».

ADOPTÉ à l'unanimité.

14. APPROBATION BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL

Recettes et dépenses de fonctionnement : 5 390 000 €

Recettes et dépenses d'investissement : 3 917 000 €

APPROUVE à l'unanimité

15. APPROBATION BUDGET PRIMITIF ELECTRICITE

Recettes et dépenses de fonctionnement : 2 159 000 €

Recettes et dépenses d'investissement : 882 649 €

APPROUVE à l'unanimité

16. APPROBATION BUDGET PRIMITIF CAMPING

Recettes et dépenses de fonctionnement : 38 013.36 €

Recettes et dépenses d'investissement : 53 887.00 €

APPROUVE à l'unanimité

17. SUBVENTIONS 2021

Le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes pour l'année 2021 :

Amicale des Forestiers Sapeurs de la Tinée	100 €
ONAC (08/05 et 11/11)	100 €
GEDAR	500 €
Les Chœurs de la Tinée	1 000 €
Association des sports mécaniques d'Isola 2000	19 800 €
Association « les Poulicornes »	2 000 €
Association « les Chats du Mercantour »	200 €
Association « Ski études Jean Franco »	500 €
Initiative Nice Côte d'Azur	1 000 €

APPROUVE à l'unanimité

18. SUBVENTIONS ECOLES

Madame le Maire est sortie de la salle et Monsieur Guy BIHOUE, Adjoint délégué aux Finances a pris la Présidence.

Le conseil municipal attribue

- A l'école du village : 4 300 euros
- A l'école de la station : 5 747 euros

ADOpte à l'unanimité des membres moins un, considérant que Madame le Maire est sortie de la salle et n'a pas pris part au vote.

19. SUBVENTIONS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU – SKI ALPIN

Matthieu FAIVRE : 55 000 €

Théo LETITRE : 20 000 €

Madame le Maire est autorisée à signer les conventions de partenariat avec les sportifs.

Adopté à l'unanimité.

20. SUBVENTIONS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU – TRAIL

Germain GRANGIER : 15 000 €

Katherine SCHIDE : 5 000 €

Madame le Maire est autorisée à signer les conventions de partenariat avec les sportifs.

Adopté à l'unanimité.

21. SUBVENTION SPORTIF DE HAUT NIVEAU – COURSE AUTOMOBILE

Christophe FERRIER : 5 000 €

Madame le Maire est autorisée à signer la convention de partenariat avec le sportif.

ADOpte à l'unanimité.

22. SUBVENTIONS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU - SNOWBOARD

Julia PEREIRA : 35 000 €

Ken VUAGNOUX : 3000 €

Madame le Maire est autorisée à signer la convention de partenariat avec le sportif.

ADOpte à l'unanimité

23. SUBVENTION SPORTIF DE HAUT NIVEAU – SKI CROSS

Romain MARI : 6 000 €

Madame le Maire est autorisée à signer la convention de partenariat avec le sportif.

ADOpte à l'unanimité

24. SUBVENTION AU CLUB DES SPORTS

Monsieur Christophe MELAN est sorti de la salle.

Le Conseil Municipal attribue une subvention de 45 000 € au Club des Sports et autorise Madame le Maire à signer la convention à intervenir.

APPROUVE à l'unanimité des membres présents moins un, considérant que Monsieur Christophe MELAN est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote.

25. SUBVENTION BACK TO BACK

Monsieur François OLIVIER est sorti de la salle.

Le Conseil Municipal attribue une subvention de 31 500 € au Club Back to Back et autorise Madame le Maire à signer la convention à intervenir.

ADOpte à l'unanimité moins un considérant que Monsieur François OLIVIER est sorti de la salle et n'a pas pris part au vote.

26. TRANSFERT DE LA COMPETENCE D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE DES COMMUNES MEMBRES DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Le Conseil Municipal approuve le transfert à la Métropole Nice Côte d'Azur de la compétence d'archéologie préventive et toute action de valorisation de ces opérations ainsi que les statuts modifiés et autorise Madame le Maire ou l'un de ses adjoints délégués de signature à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTE à l'unanimité

27. CONVENTION INTERCOMMUNALE D'ATTRIBUTION DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Le conseil municipal approuve la convention intercommunale d'attribution comportant les orientations et les engagements en matière d'attribution de logements sociaux de la Métropole Nice Côte d'Azur et autorise Madame le Maire ou son représentant à la signer ainsi que toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTE à l'unanimité

28. CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS

Le conseil municipal approuve et autorise Madame le Maire à signer la convention de servitudes avec ENEDIS, sur la parcelle cadastrée section F n°454 – quartier Tarios.

ADOPTE à l'unanimité.

29. FESTIVAL CULTUREL – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal approuve le projet « Festival culturel d'Isola 2021 » et sollicite les subventions auprès de la Région et du Département.

30. REHABILITATION DES JARDINS D'ENFANTS – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal approuve le projet de réhabilitation des jardins d'enfants de la station et du village et sollicite l'aide financière du Conseil Départemental.

ADOPTE à l'unanimité.

31. REHABILITATION ET CREATION D'UNE CABANE PASTORALE QUARTIER D'ALPAGE SABOULE – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal approuve le projet de réhabilitation d'une cabane pastorale et la création d'une nouvelle au quartier d'alpage de Saboulé et sollicite les subventions de l'Etat au titre de la subvention FEADER 2021, et de la Métropole Nice Côte d'Azur, aux taux les plus élevés possibles.

ADOPTE à l'unanimité

32. CREATION D'UNE CRECHE A ISOLA VILLAGE – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal approuve le projet de travaux du rez-de-jardin d'un bâtiment communal à Isola village en vue d'y aménager une micro crèche et sollicite les subventions de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

ADOPTE à l'unanimité

33. APPEL A PROJET « PROMOTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE DES COMMUNES DE LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR – CREATION D'UN POTAGER MUNICIPAL POUR ALIMENTER LA RESTAURATION COLLECTIVE, LES SCOLAIRES ET LES AINES

Le Conseil Municipal approuve la mise en œuvre du projet de création d'un potager municipal pour alimenter la restauration collective, les scolaires et les aînés et sollicite une aide de la Métropole Nice Côte d'Azur.

ADOPTE à l'unanimité.

34. MONTAGNES PASTORALES ITALIENNES – APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES 2021

Le conseil municipal approuve le cahier des charges pour l'année 2021 et autorise Madame le Maire à signer les traités de gré à gré à intervenir.

ADOpte à l'unanimité.

35. CONCESSION DE PATURAGE – LA GUERCHE

Le conseil municipal approuve et autorise Madame le Maire à signer la concession de pâturage de l'unité pastorale de la Guerche avec le Groupement Pastoral de Lausfer.

ADOpte à l'unanimité

36. CONCESSION DE PATURAGE – MERLIER

Le conseil municipal approuve et autorise Madame le maire à signer la concession de pâturage de l'unité pastorale de Merlier avec Monsieur Nans MINGEAUD.

ADOpte à l'unanimité.

37. CONCESSION DE PATURAGE – MALBOSC

Le conseil municipal approuve et autorise Madame le Maire à signer la concession de pâturage de l'unité pastorale de Malbosc avec le GAEC Langlois.

ADOpte à l'unanimité

38. CONCESSION DE PATURAGE – CUSON

Le conseil municipal approuve et autorise Madame le Maire à signer la concession de pâturage de l'unité pastorale de Cuson avec Monsieur Michel GRANIER.

ADOpte à l'unanimité.

39. VENTE LOT N°4 PARCELLE B 703 – JOUSSE FLORENT

Cette question a été retirée de l'ordre du jour.

40. VENTE GOUPIL

Le conseil municipal approuve la vente à la GAN du véhicule « Goupil », au prix de 8 650 € TTC et prend note de la sortie de l'actif du véhicule enregistré sous le numéro d'inventaire 2016-545-074.

ADOpte à l'unanimité.

41. COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal est informé des décisions suivantes :

Décision n°01/21 : Convention d'occupation précaire avec l'association « les Poulicornes » pour l'occupation de la parcelle AD 17 à Isola 2000, du 31/01 au 28/02/21.

Décision n°02/21 : marché public pour la « prestation d'émission, de livraison et de suivi de gestion de titres restaurants » avec l'entreprise EENRED France,

Décision n°03/21 : avenant n°1 au marché public pour la prestation « nettoyage et maintenance de la galerie commerciale du front de neige et de ses annexes publiques » avec la SARL NOGUE.

Décision n°04/21 : Convention d'occupation précaire avec l'association « les Poulicornes », pour l'occupation de la parcelle AD 17 à Isola 2000, du 07/03 au 18/04.

Décision n°05/21 : marché public pour l'opération « marché de travaux en conception-réalisation pour la rénovation partielle de la centrale d'isola 1 » avec la SARL DYNELEC.

Les délibérations sont consultables en Mairie d'Isola

